ma ville

Le magazine de Merlimont

Juin 2025



www.merlimont.fr

NOUVEAU

La ville de Merlimont est sur Instagram !

Rejoignez-nous en scannant le QR code.



Magazine "Aime ma ville"
Place de la Haye,
62155 MERLIMONT
03 21 94 72 18
communication@merlimont.fr

Chef de la publication :
Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS

Conception, rédaction :
Service communication

Photos et images :
Services communication, Animations et Services Techniques, M. Hantson, M. Bernier, NS Production, Adobe Stock, Freepik, Flaticon.

Impression :
imprimerie VAG - 62630 Etaples

Ce magazine a été imprimé sur du papier issu de forêts à gestion durable et par une imprimerie "Imprim'Vert".

SOMMAIRE

4 - Retour sur...

6 - Infos pratiques de l'été

8 - Dossier budget 2025

10 - Travaux

12 - Développement durable

14 - Dossier urbanisme

16 - Jeunesse

17 - Merlimont et vous

18 - Cadre de vie

20 - Entretien des espaces : la digue

21 - Ça bouge à Merlimont

22 - Bienvenue à Merlimont

24 - La vie associative

25 - Infos Agglo

26 - Agenda estival



Budget, travaux, préparation de la saison estivale : la ville de Merlimont prend soin de vous !

Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS
Maire de Merlimont
Vice-présidente de la CA2BM

Chères Merlimontoises,
Chers Merlimontois,

Être épanouie dans sa ville, c'est être épanouie dans son cœur. Lorsque le 1er avril dernier, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget, nous n'avions qu'une seule chose en tête : votre bien-être.

Grâce à un investissement constant des des élus et des agents, nous avons réussi à maîtriser les dépenses malgré le contexte financier difficile que nous connaissons tous. Malgré le contexte économique difficile, nous avons maintenu notre trajectoire et même réalisé un excédent qui sert à préparer l'avenir.

Merlimont de demain, c'est une ville résiliente, prête à relever les défis environnemental, sociétal et économique, dont son objectif est de veiller au bonheur de tous. L'avenir de la ville passe par la concrétisation de nombreux projets d'investissement : la réfection de la voirie, la rénovation de l'éclairage public, mais aussi l'entretien de nos structures communales.

Avec du temps et de la patience, il sera l'heure de voir la concrétisation de grands projets structurants comme la requalification de la digue promenade, une fois que le perré sera renforcé avec la collaboration des différentes entités décisionnaires., la rénovation de nos écoles pour que les petits Merlimontois puissent s'épanouir dans les meilleures conditions. Et, d'autres projets d'envergure sont en cours de réflexion.

Mais avant tout cela, l'heure est à la saison estivale ! Nous avons déjà connu de grands temps forts avec notamment le Festi'Vintage, qui a battu des records de fréquentation. Dès le mois de juillet, vous vivrez une programmation estivale rythmée par des animations variées multigénérationnelles, en lien avec le label Famille Plus et le classement de notre ville en station touristique.

Je tiens à remercier chaleureusement l'équipe municipale, qui est présente tous les jours sur le terrain, l'ensemble des agents de la commune, dont l'engagement pour le service public est indéniable, mais aussi vous, bénévoles associatifs, commerçants, artisans, qui participez au dynamisme de Merlimont.

Bon été à toutes et à tous !

Votre Maire,
Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS

Vive la vie à Merlimont !

CÉRÉMONIE DES VŒUX - JANVIER

Le 3 janvier, nous nous sommes réunis pour aborder les projets 2025 en toute convivialité.



CÉRÉMONIE D'ENGAGEMENT SNU - FÉVRIER

La ville s'engage au quotidien dans le devoir civique des jeunes du Service National Universel.



OPÉRATION HDF PROPRES - MARS

Comme chaque année, Merlimont participe à l'opération "Hauts-de-France Propres" pour protéger les espaces naturels de la commune.





REMISE DE PRIX CONCOURS SAINT VALENTIN - FÉVRIER

A l'occasion de la Saint Valentin, la ville a organisé un concours photo sur le thème de "l'Amour à Merlimont". Bravo aux gagnants !



JOURNÉE NATIONALE DES ATSEM - MARS

C'était essentiel pour la commune de mettre à l'honneur l'engagement et le dévouement des ATSEM de Merlimont envers nos enfants de l'école maternelle.



SOIRÉE BACK TO 80' DU CCAS - MARS

Le CCAS de Merlimont organise régulièrement des soirées, dont dernièrement sur le thème des années 80.

LE FESTI'VINTAGE - AVRIL

L'investissement des services, des élus, des bénévoles et des commerçants avant et pendant la manifestation, le professionnalisme des exposants, des artistes, et surtout le nombre de visiteurs ont fait de 6e édition du Festi'Vintage un véritable succès.









COCOTTE LA POULE - AVRIL

Les petits Merlimontois ont participé à une chasse aux œufs avec l'incroyable Cocotte la Poule.



80e COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Célébrer le 8 mai, c'est garder en mémoire le courage des Femmes et des Hommes morts pour la France.



REMISE DES CLÉS USB CM2 - JUIN

Pour la fin de l'année scolaire, les élèves de CM2 ont reçu un cadeau de la part de la ville.



CONTINUEZ À NOUS SUIVRE SUR MERLIMONT.FR ET NOS RÉSEAUX SOCIAUX !

Facebook

Instagram

> L'accueil des familles



Le Bureau d'Informations Touristiques (BIT) est ouvert du 1er juillet au 31 août.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Les week-ends et jours fériés de 9h à 12h30 et de 15h à 18h.

Le service Animations occupe l'étage du bâtiment tous les matins du lundi au vendredi.

Un Point d'Accueil Familles est installé pour la saison sur le front de mer, à proximité du poste de secours. Il est ouvert du lundi au dimanche de 14h à 17h30 jusqu'au 31 août (détails page 26).

> La surveillance des plages



Afin de respecter les normes internationales et faciliter la compréhension de la signalisation pour les touristes étrangers, la France s'est dotée, en 2022 d'un nouveau système de signalisation dans les zones de bain surveillées.

Depuis cette année, la réglementation européenne impose une bande jaune et rouge sérigraphiée "sauveteurs - lifeguard" sur tous les postes de secours en France. Le service unifié de la surveillance des plages a donc procédé à cette mise aux normes.

>>> En pratique :
Surveillance assurée du 3 juillet au 31 août, 7j/7 de 11h à 19h.
Surveillance assurée les 6, 7, 13 et 14 septembre de 12h à 18h.

>>> Une signalétique de baignade à connaître !

- Drapeau vert : Baignade surveillée sans danger apparent.
- Drapeau jaune : Baignade surveillée avec danger limité ou marqué.
- Drapeau rouge : Baignade interdite en raison de conditions dangereuses.
- Drapeau rouge et jaune : Délimitation de la zone de baignade surveillée pendant les horaires d'ouverture du poste de secours.
- Drapeau violet : Présence de pollution ou d'espèces aquatiques dangereuses.
- Drapeau à damier noir et blanc : Zone de pratiques aquatiques et nautiques, baignade possible mais à vos risques et périls.

NUMÉROS UTILES

Samu : 15
Police secours : 17
Pompiers : 18
Secours en mer : 196
Urgences internationales : 112
Urgences personnes Malentendantes : 114



> Prenez garde aux résidus du système de drainage

Cet hiver, la CA2BM a procédé au retrait du système de drainage de la plage, trop abîmé par les tempêtes pour être efficace et devenu dangereux pour la baignade.

Après plus d'un mois de travaux, les drains et les plots en béton ont disparu, mais les mouvements de marée et de sable mettent à nus quelques résidus. Il peut donc arriver, à marée basse, que ces résidus soient visibles. N'hésitez pas à le signaler au poste de secours ou à la mairie.

> Un poste de gendarmerie à cheval est arrivé sur la côte d'Opale

Certains d'entre vous les auront peut-être déjà croisés, sur la plage ou sur nos manifestations, les cavaliers du poste à cheval de la gendarmerie ont intensifié leurs patrouilles sur le littoral.

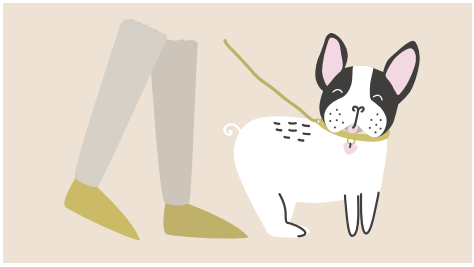
Installés au Touquet depuis septembre 2024, les effectifs ne cessent d'évoluer pour atteindre l'objectif de 10 agents et 6 chevaux à la rentrée prochaine. Sous le commandement de l'adjudant chef Pernet, ce sont actuellement 4 gendarmes qui patrouillent entre Camiers et Groffliers, jusqu'à Hesdin-la-Forêt, en passant bien entendu à Merlimont.

Leurs principales missions tournent autour de la surveillance générale et migratoire. Ils sont également sollicités pour la surveillance de manifestations de grande ampleur sur tout le territoire.



> Réglementation communale pour les propriétaires de chiens

Pour garantir le bien-être de tous les usagers, la commune a établi des règles spécifiques concernant la promenade des chiens.









Sur la plage : Accès interdit dans la zone de baignade surveillée et obligation de tenir son chien en laisse sur le reste de l'espace littoral.

Sur les sentiers : Port de la laisse obligatoire pour protéger la faune locale des dunes et espaces boisés, et interdiction d'accès au sentier sur pilotis (risque de blessure due aux échardes du platelage).

Sur l'ensemble du territoire communal : Ramassage obligatoire des déjections canines par souci d'hygiène et de respect envers les autres usagers

Cadre réglementaire :

- Arrêtés municipaux des 25 octobre 2005 et 20 juin 2015 : obligation de ramasser les déjections
- Arrêté du 22 mars 2019 : définition des obligations de tenue en laisse et des restrictions de circulation sur les sentiers.
- Arrêté municipal du 28 mai 2021 : port obligatoire de deux sacs pour déjections, à jeter exclusivement dans les poubelles dédiées (jamais dans les caniveaux pour éviter l'obstruction des canalisations et la pollution marine).

Ces arrêtés sont disponibles sur merlimont.fr.



> Deux nouveaux panneaux lumineux

Installés en 2015, les panneaux lumineux étaient devenus obsolètes. Afin de donner aux habitants et aux visiteurs une information plus claire et mieux adaptée, deux nouveaux panneaux seront implantés dans le courant de l'été : le premier sur la place de la Haye en remplacement de celui existant et le second à l'entrée du secteur plage sur l'avenue de la Plage.



Des dépenses maîtrisées pour préparer l'avenir

Le 1er avril, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget 2025. Grâce à une gestion réfléchie des dépenses, ce nouveau budget s'inscrit dans l'avenir. L'épargne nette permettra de réaliser de nouveaux projets d'envergure, qui n'ont qu'un seul objectif : répondre aux besoins quotidiens des Merlimontois et poursuivre le rayonnement de la commune. Une part importante des investissements sera consacrée à l'aménagement des espaces publics, à la rénovation de l'école maternelle et à la réhabilitation du front de mer.

CARTOGRAPHIE DES INVESTISSEMENTS *

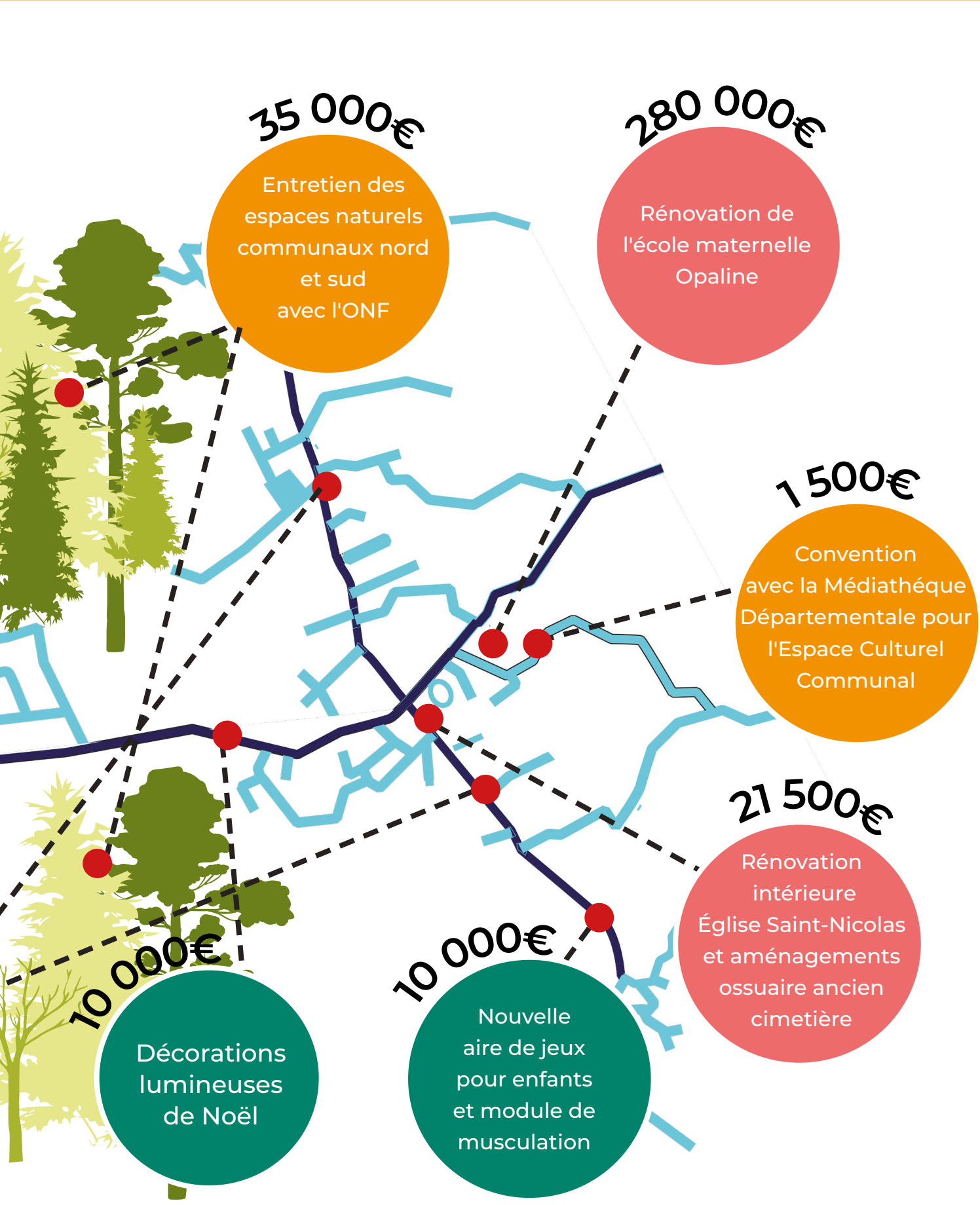
*Liste non exhaustive des investissements 2025



CHIFFRES CLÉS

Fonctionnement	Investissement	Subventions notifiées*
9 119 759 €	5 533 762 €	572 359 €

*Subventions accordées par l'État, le Département et la CA2BM



Merlimont une ville qui s'embellit

L'une des grandes priorités pour l'équipe municipale est d'améliorer la voirie et la performance de l'éclairage public. Les travaux représentent 36% du budget global d'investissement de l'année 2025. En prenant cette décision, l'équipe municipale renforce son engagement à veiller à l'amélioration de votre cadre de vie.



FÉVRIER

Aménagement d'une partie de l'avenue Beauséjour et de l' avenue Boudringhin.
13 candélabres installés.

Les kazus (luminaires à plusieurs ampoules) défectueux sur le Boulevard de la Manche, l'avenue de la Plage, la promenade des Anglais, rue des Oyats et sur le secteur Garden ont été remplacés.

AVRIL



Rénovation d'une partie de l'avenue de Flandre avec l'intégration d'une bande cyclable pour plus de confort de circulation et de stationnement.







SEPTEMBRE

Changement de 160 points lumineux principalement sur le secteur plage en LED pour une énergie plus économique et responsable.

Création de passages piétons en LED bleues pour les rues Auguste Biblocq, Saint-Josse et Joseph Daubrège.

Remplacement de l'éclairage type "boule" des allées de Vendée et de Bretagne par des luminaires à plusieurs ampoules (kazus).



Octobre

Réfection d'une partie de la rue des Algues (de la rue Surcouf à la rue Courbet) et de la seconde tranche de l'avenue de Flandre (de la rue Courbet à la rue de Tourville) débuteront avec l'enfouissement des réseaux jusqu'aux fêtes de fin d'année.



Réfection des enrobés sur l'ensemble du secteur plage pour reboucher les nids de poules.

JUIN

Réalisation d'une aire de croisement et comblage des nids de poule dans les rues Marc Vincent et Plaine Bouchard.



Saison estivale

Tous les agents de la commune se mobilisent pour préparer la saison estivale. Pendant l'été, les travaux intérieurs de l'école maternelle seront réalisés.



Fin d'année

Les rues du Guigneux et des Chardonnerêts seront requalifiées. D'autres projets d'amélioration, tels que la chaussée de l'Épy, la rue des Près Collinots sont programmés.

Réhabilitation des rues

Depuis 2020, selon le diagnostic de la voirie effectué par un cabinet d'études, près de 120 km de voiries ont été réhabilités pour un montant total d'environ 3 200 000€ sur :

- Une partie du Boulevard de la Manche
- Une partie de la rue des Algues
- Une partie des avenues de Champagne, Boulonnais et Flandre
- La rue Boudringhin
- La rue des Bas Prés
- La rue du Guigneux
- La partie habitée de la chaussée de l'Épy
- La rue des Chardonnerêts
- La rue Adolphe Leroy (prévue en 2026).

Les services municipaux se coordonnent avec la CA2BM, afin d'effectuer ces travaux une fois l'assainissement collectif installé.

Projet Urbain Partenarial

Suite aux nouvelles constructions de la rue du Bout d'Erlot, la mairie, en accord avec les riverains, a mis en place un Projet Urbain Partenarial (PUP).

C'est un contrat qui permet de financer la réalisation d'équipements publics rendus nécessaires du fait de nouveaux aménagements.

Ainsi, une nouvelle voirie a été créée afin de raccorder les nouveaux logements à l'existant.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DES TRAVAUX SUR MERLIMONT.FR ET NOS RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook

Instagram

> Fumeurs, jetez vos mégots là où il faut !



Emportés par la pluie ou le vent, les mégots de cigarette jetés dans les rues finissent souvent dans les égouts, puis dans les réseaux d'assainissement, les rivières ou encore dans la mer.
Au-delà de la pollution visuelle, un mégot de cigarette pollue l'environnement et les océans. Afin de réduire cet impact, la commune met en place des mesures.

Sandra Castelan, 6e adjointe déléguée à la culture, du patrimoine, du développement durable et du cadre de vie nous explique.



Depuis plusieurs années, la Municipalité œuvre pour tenter d'éradiquer les mégots dans l'espace public.
Pouvez-vous nous expliquer ce qui a été mis en place ?

Nous avons, dans un premier temps, donné des cendriers de plage et réalisé une sensibilisation avec des panneaux sur la digue. Nous avons ensuite distribué des cendriers de poche sous forme de pochettes hermétiques et mis en place des messages "ici commence la mer" sur les avaloirs dans les rues.
Enfin, nous intégrons systématiquement des cendriers aux poubelles.

La ville a contractualisé avec ALCOME. Quel est l'objet de cette convention, quelles actions ont été mises en place ?

Nous avons signé cette convention fin 2023. Dans ce cadre, ALCOME nous soutient dans nos démarches de sensibilisation et d'actions pour réduire les mégots dans l'espace public. Ceux-ci finissent souvent dans la mer et la polluent avec les microplastiques qu'ils contiennent.
ALCOME nous subventionne à hauteur de 0,50€ par habitant et par an pour la réalisation de ces actions. Ainsi, nous avons mis en place des cendriers de sondage sur la digue, près des écoles, place de la Chapelle et à la salle polyvalente. Nous poursuivons aussi la campagne de remplacement des poubelles publiques à cendriers intégrés. Les mégots sont récupérés par ALCOME pour être recyclés.

ALCOME nous propose également des cendriers de poche que nous distribuons lors de nos manifestations, ainsi que des supports de communication.

Quels sont les futurs aménagements prévus ?

Nous avions, dans un premier temps, ciblé la digue ainsi que l'avenue de la Plage pour l'installation de corbeilles de tri à cendriers intégrés. Nous pouvons désormais élargir cette zone afin d'équiper progressivement l'ensemble de la commune.

Cependant, nous devrons nous adapter au futur décret d'application de la toute récente loi qui interdit de fumer sur les plages, dans les parcs publics et aux abords des établissements scolaires et des équipements sportifs.

> Des paniers sous les avaloirs pour récupérer les déchets



Afin de poursuivre ses actions en faveur de la préservation de l'environnement, la commune va progressivement mettre en place des grilles sous les avaloirs d'eau pluviale. En récupérant les déchets solides, celles-ci agiront en amont des problèmes de pollution, en évitant à la fois l'encombrement des canalisations et le rejet des déchets dans la mer.

Cette année, 11 grilles fournies par la société Pollustock vont être installées dans les lieux les plus fréquentés, les places de la Chapelle et de la Haye ainsi qu'au niveau du city-stade pour un montant total de 6 600 €. L'ensemble des avaloirs sera progressivement équipé dans les années à venir.

> Comment différencier guêpes, abeilles, bourdons et frelons ?

Dès l'arrivée du printemps, nos sorties en extérieur nous amènent à côtoyer divers hyménoptères, souvent confondus, dont certains sont essentiels à l'écosystème. Voici quelques pistes pour les différencier :



>>> L'Abeille : La travailleuse velue

L'abeille domestique mesure 11 à 13 mm et se caractérise par son corps trapu et poilu, avec des bandes noires sur un abdomen jaune à brun foncé. Contrairement aux idées reçues, 90% des abeilles vivent seules. L'abeille domestique est la seule à vivre en société organisée, dans une ruche en cire aux rayons parallèles et à produire du miel. L'essaim, bien qu'impressionnant, n'est pas dangereux si on ne le dérange pas lors des déplacements de la colonie.

>>> La Guêpe : L'élégante rayée



La guêpe commune mesure 11 à 18 mm et se reconnaît à son corps lisse (sans poils) aux rayures jaunes vives et noires très contrastées, avec des pattes jaunes. Sa caractéristique distinctive est sa fameuse "taille de guêpe" : une séparation très marquée entre son thorax et son abdomen effilé. Elle vole presque silencieusement et construit des nids cartonnés grisâtres aux alvéoles bien visibles, ressemblant à du vieux papier.



>>> Le Bourdon : La boule de poils efficace

Le bourdon des jardins mesure environ 22 mm et se caractérise par son corps noir très velu et trapu, avec des bandes jaunes sur le thorax et l'abdomen, et une extrémité blanche. Ses pattes sont noires et son vol est bruyant. C'est un pollinisateur exceptionnel : grâce à sa résistance au froid, il prolonge la saison de pollinisation en étant actif du début du printemps à la fin de l'automne. Il vit en colonie organisée comme l'abeille et niche partout : sol, cavités, rebords, combles, pots de fleurs...

>>> Le Frelon européen : Le géant orangé



Le frelon européen mesure jusqu'à 35 mm (trois fois plus grand qu'une guêpe) et se distingue par sa tête orangée et son corps légèrement plus velu que la guêpe. Il a un régime mixte : nectar et fruits sucrés pour lui, gros insectes mastiqués pour nourrir ses larves. Il pollinise peu. Son grand nid (jusqu'à 1 mètre) est composé de plateaux superposés aux alvéoles orientés vers le bas. Il est installé sous les toits, charpentes ou arbres à faible hauteur.



>>> Le Frelon asiatique : L'espèce invasive

Le Frelon asiatique est plus petit et plus foncé que le Frelon européen. Il possède un thorax entièrement brun-noir et des segments abdominaux bruns, bordés d'une fine bande jaune. Seul le 4e segment de l'abdomen est presque entièrement jaune orangé. La tête est noire, la face jaune orangé, les pattes jaunes à l'extrémité.

Attention à ne pas le confondre avec le Frelon européen. C'est une espèce invasive qui construit souvent ses nids en hauteur (cime d'un arbre, charpentes...).

> Que faire face à un nid ou à un essaim ?

Quelles que soient les circonstances, pour votre sécurité il est primordial de faire appel à un professionnel.



Afin de contribuer à la préservation des espèces menacées, Gilles Lugez, apiculteur, peut récupérer les essaims d'abeilles afin de les transférer dans une ruche.
Un essaim d'abeilles se positionne généralement sur un arbre à hauteur d'homme et y reste au maximum une journée, le temps que les éclaireuses trouvent un autre endroit.
> Contact : 06 19 78 08 61

Concernant les guêpes, les bourdons et les frelons, vous pouvez contacter :
> Frédédic Doualle au 06 59 36 06 42
> Jérôme Delporte au 06 19 91 53 90

Les bourdons sont une espèce menacée. Il est donc préférable de demander au professionnel de déplacer le nid plutôt que de le détruire.

Depuis la création de la CA2BM en 2017, le service commun d'Autorisation du Droit des Sols (ADS) vérifie la conformité des travaux et des constructions par rapport aux règles du Plan Local d'Urbanisme communal (PLU) et transmet un avis au Maire (ou son adjoint) qui reste signataire des documents d'urbanisme.

> CA2BM - Mairie : qui fait quoi ?

Merlimont

La mairie dispose d'un technicien en charge de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Un rendez-vous peut-être organisé pour vous :

- Prodiguer des conseils sur la réalisation d'un projet (conformité avec la législation, normes à respecter etc...)
- Aider à la rédaction de certificats d'urbanisme
- Vérifier la faisabilité des projets
- Répondre à vos questions concernant des permis de construire

Service Aménagement du territoire - Lucas Châtillon

Du Mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.
Vendredi de 8h30 à 12h.

> Contact : 03 21 94 72 18 / projets.adt@merlimont.fr

CA2BM



Les agents comunautaires du service Autorisation du Droit des Sols peuvent vous recevoir pour :

- Une aide à la préparation des dossiers en vue d'une instruction
- Des conseils sur la réglementation et le respect du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Une orientation sur des structures qui proposent des aides financières

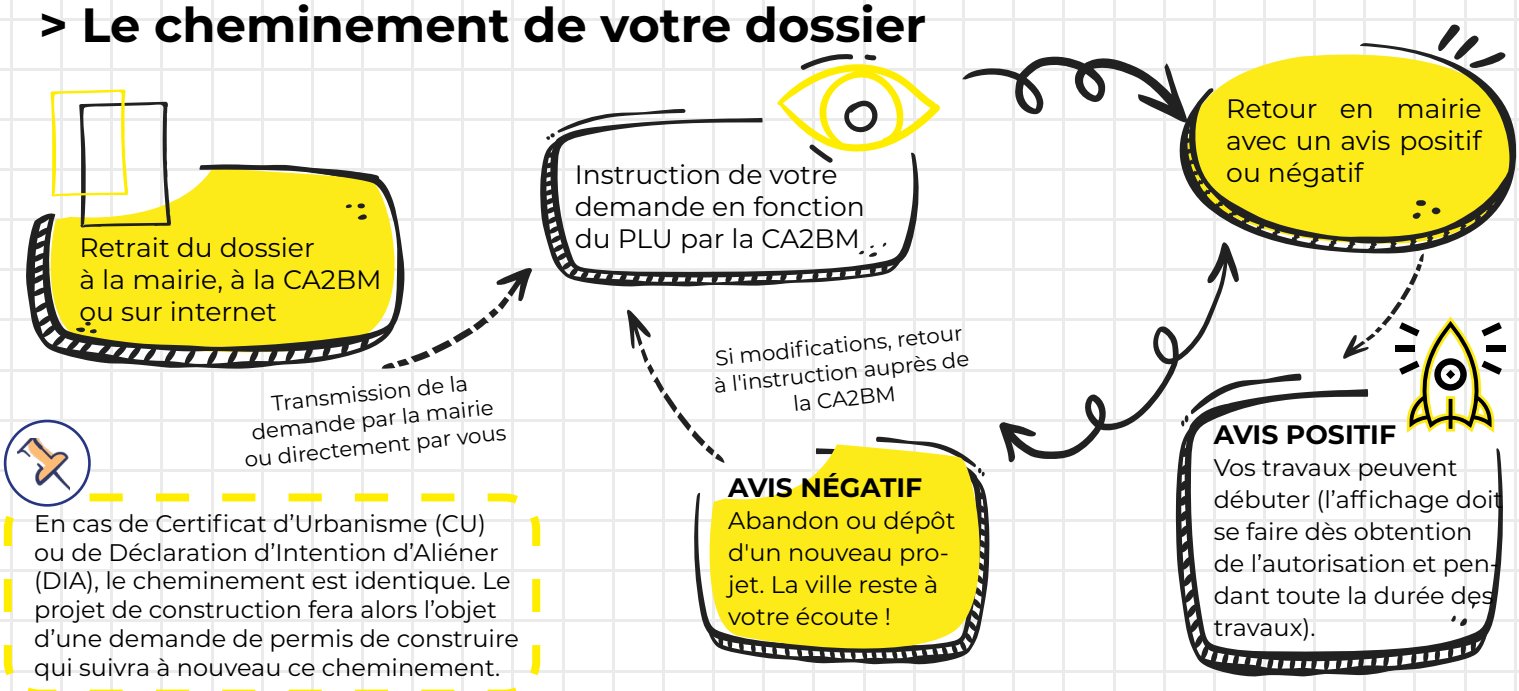
Une fois votre demande instruite auprès de l'Agglomération selon le PLU en vigueur, la CA2BM et le service Aménagement du térritoire de la ville restent régulière en contact pour répondre au mieux à vos demandes en fonction de la faisabilité de votre projet.

Service ADS
459 Rue de l'Impératrice - 62600 Berck-sur-Mer

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

> Contact : 03.21.89.90.13 / adsberck@ca2bm.fr

> Le cheminement de votre dossier



En cas de Certificat d'Urbanisme (CU) ou de Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA), le cheminement est identique. Le projet de construction fera alors l'objet d'une demande de permis de construire qui suivra à nouveau ce cheminement.

> 4 types de demandes d'urbanisme

- **Le certificat d'urbanisme (CU)**

Il existe 2 types de CU :

1 - CU d'information

Il indique les règles générales d'urbanisme s'appliquant à un terrain telles que le zonage du Plan Local d'Urbanisme, les servitudes d'utilités publiques, les fossés...

2 - CU opérationnel

Il indique si le terrain peut-être utilisé ou non pour la réalisation d'un projet de construction.

Document à remplir : Cerfa 13410*12

- **La déclaration d'intention d'aliéner (DIA)**

Dans une zone de préemption communale, vous devez d'abord proposer la vente de votre bien à la mairie avant de le mettre sur le marché. Cette obligation, appelée droit de préemption, permet à la commune de réaliser des projets d'aménagement servant l'intérêt collectif.

La DIA est le document officiel que vous devez déposer en mairie pour l'informer de votre intention de vendre et connaître sa décision.

Document à remplir : Cerfa 10072*04

- **Permis de construire (PC) et permis d'aménager (PA)**

Si vous souhaitez construire un bâtiment de plus de 20m² ou faire des travaux importants sur une construction existante, vous devez réaliser une demande de permis de construire.

Vous souhaitez aménager un lotissement ou faire des travaux de terrassement, avant de commencer vos travaux, vous devez obtenir un Permis d'Aménager (PA).

- **La déclaration préalable de travaux (DP)**

La déclaration préalable permet au service instructeur de vérifier que le projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagements, tels que chalet, clôture, portail...

Documents à remplir : Cerfa 16702*01 (travaux sur construction existante ou nouvelle) et cerfa 16703*01 (aménagements ou division de terrain)

Les formulaires sont disponibles en mairie et directement en ligne sur notre site merlimont.fr
Vous pouvez également déposer vos demandes en ligne sur ca2bm.fr/urbanisme/les-demandes-en-ligne

> Quelles demandes pour quels types de travaux ?

Construction d'une maison → Permis de Construire

Agrandissement d'une maison / Construction d'une véranda → Déclaration préalable ou permis de construire selon la surface plancher et l'emprise au sol

Construction d'un abri de jardin ou d'un garage → Déclaration préalable ou permis de construire selon la surface et la hauteur

Création d'une piscine → Déclaration préalable ou permis de construire selon la surface et si la piscine est couverte ou non

Création/ remplacement d'une clôture - Travaux d'amélioration (fenêtre, façade, équipements énergétiques → Déclaration préalable



Liste non exhaustive. Retrouver l'ensemble des travaux soumis à déclaration sur : ca2bm.fr/urbanisme/les-demandes-en-ligne



Le Conseil Municipal des Jeunes en action

Élus en 2023, les élus du Conseil Municipal des Jeunes participent activement à la vie communale. Ils sont présents aux réunions du Conseil Municipal, aux commémorations, ainsi qu'aux différentes manifestations communales. Encadrés par monsieur Olivier Beaugrand, 5e adjoint délégué aux sports, à la jeunesse, à la citoyenneté et à la sécurité, ils mettent en place des projets en lien avec leurs convictions.

Cette année, nos jeunes élus ont souhaité se saisir d'un sujet majeur pour la ville de Merlimont : le développement durable. Très attachés à leur ville et à ses espaces naturels, ils ont souhaité organiser, avec l'appui du service Animations, une opération de nettoyage de la plage, en avril dernier. Merci d'être venus aussi nombreux pour soutenir le CMJ dans leur démarche.

La commune organise régulièrement pendant l'année des actions participatives pour entretenir et valoriser les espaces naturels de la commune.

Pour rappel, la participation est sur inscription auprès du service Animations.

> Prochain rendez-vous le 17 juillet, pour une animation "Marche et ramasse" de 15h à 17h. Animation gratuite et sur inscription (tous les matins au BIT et les après-midis au nouveau Point d'Accueil Familles sur le front de mer).

L'actualité de nos écoles

> Des travaux à l'école maternelle

Afin que nos petits Merlimontois apprennent et s'épanouissent dans un cadre agréable et ludique, l'équipe municipale a voté pour le budget 2025, des travaux de rénovation de l'école maternelle Opaline.

La première phase des travaux consistera à la remise en état du hall d'entrée et des classes pendant cet été. La seconde phase concerne des travaux d'isolation extérieure, afin d'améliorer la performance énergétique, est prévue durant l'année scolaire 2025/2026.

> Un espace multimédia

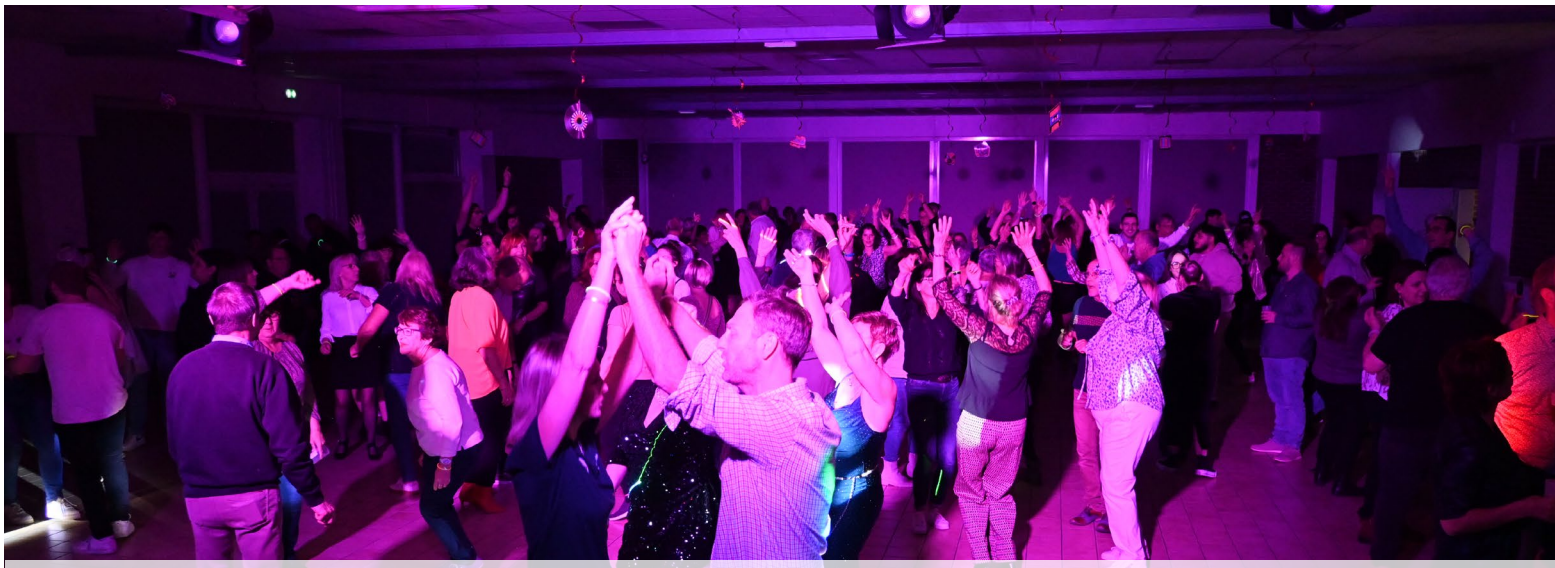
Depuis cette année, les élèves peuvent bénéficier d'un enseignement informatique, dans le cadre d'un recyclage d'ordinateurs. Les deux directrices ont été équipées par la commune de nouveaux outils informatiques.

> Cours de percussion

Depuis plusieurs années, les élèves de l'école élémentaire Simone Veil bénéficient de cours de percussion. Depuis la rentrée des vacances de printemps, chaque classe travaille les rythmes, les sons et le chant. L'objectif de ce projet est d'apporter un éveil musical aux jeunes et de travailler la concentration.

> En route vers le collège !

Chaque année, les élèves de CM2 ont été invités en mairie par Madame le Maire et sa 4e adjointe déléguée aux écoles et aux temps périscolaires, Madame Jessica Dall'acqua, afin de recevoir leurs traditionnels cadeaux d'entrée au collège : une clé USB à l'effigie de la commune, un bon d'achat pour des fournitures scolaires et quelques autres cadeaux. En cette fin d'année scolaire, la ville leur souhaite une belle continuation dans leur parcours scolaire. (Voir photo page 5)



Le CCAS toujours aussi actif pour nos ainés

Parce qu'à Merlimont, on prend soin de nos seniors, le Centre Communal d'Action Sociale de Merlimont met en place plusieurs actions en faveur des aînés, tout au long de l'année.

> Des soirées festives

Chaque année, la ville organise plusieurs soirées thématiques. Elles sont l'occasion pour les aînés de la ville de passer une soirée dansante festive et conviviale.

La commune tient particulièrement à l'organisation de ces soirées, car elles permettent de rassembler des Merlimontois de tous âges, mais aussi des personnes des villes alentours, et de lutter contre l'isolement de nos seniors.

En mars, une soirée sur le thème des années 1980 a fait salle comble. Les recettes contribuent au financement du voyage, des fêtes de fin d'année des seniors ainsi qu'aux aides aux familles merlimontoises confrontées à des difficultés temporaires.

> Un voyage en juin

Cette année, nos aînés se sont rendus, fin juin, en Flandres pour un voyage gastronomique. Au programme, visites et dégustation d'un biscuiterie renommée, d'une cave à bière et d'une fromagerie.

> CCAS : Une aide financière pour les lycéens

Les lycéens merlimontois peuvent percevoir une aide financière de 50€, accordée par la Municipalité, pour l'achat de matériel scolaire.

Pour cela, ils doivent se rendre entre le 1er septembre au 31 décembre à l'accueil de la mairie avec un RIB, le livret de famille et un certificat de scolarité.

> Préparation des fêtes de fin d'année



Dès l'automne, les résidents de 69 ans et plus recevront leur invitation à choisir leur cadeau de fin d'année parmi trois options attractives.

Un courrier personnel leur sera adressé. Il est essentiel de retourner ce courrier dans les délais indiqués afin de permettre au CCAS d'organiser les commandes dans les meilleures conditions.

Trois choix s'offrent à eux :

- Un repas dansant : pour partager un moment convivial et festif
- Un colis de Noël : garni de produits savoureux pour les fêtes
- Un bon d'achat : à utiliser librement chez les commerçants de Merlimont pour soutenir le commerce local en partenariat avec l'UCA.

Cette initiative du CCAS témoigne de l'attention portée à nos aînés et de la volonté d'améliorer leurs fêtes de fin d'année.



Des aménagements pour une ville plus pratique

> Rue du Casino

Pour la sécurité des piétons, qui marchaient sur la route à cause du glissement de sable, un cheminement a été matérialisé. Il est situé le long du terrain ensablé où des ganivelles ont été posées pour retenir le sable. Côté rue, des main-courantes ont été installées.



> Forum

Durant l'hiver, bon nombre de pigeons ont trouvé refuge sous la toiture du Forum, posant ainsi un problème de salubrité publique.

La Municipalité favorise la méthode douce pour faire fuir les volatiles. Au printemps, après un nettoyage soigneux de l'équipement et de ses abords, des coffrages ont été mis en place.

Ce dispositif entre dans le cadre de la limitation de la prolifération des pigeons, afin d'éviter les risques sanitaires, la pollution sonore et olfactive pour les riverains et les visiteurs, ainsi que l'endommagement des infrastructures.

> Les candélabres

Toujours dans l'optique d'améliorer le cadre de vie, les candélabres de la digue, ayant subi les mêmes assauts de la météo que le calvaire des marins, ont été décapés et repeints. Ceux de l'avenue de la Plage seront réalisés à l'automne.



> Salle Navez et Bureau d'Informations Touristiques (BIT)

Construit en 2014, le bâtiment communal qui abrite la salle Navez et le Bureau d'Informations touristiques s'est refait une beauté.

La totalité de la façade a été réhabilitée (enduit et peinture), offrant ainsi aux visiteurs, aux riverains et aux agents communautaires qui y travaillent un meilleur environnement.

> Un nouvel élément sur l'aire de jeux rue Biblocq

L'élément de jeu existant sur l'aire de pique-nique de la rue Auguste Biblocq a dû être retiré du fait de sa non-conformité. Il sera remplacé pendant l'été pour le plaisir des jeunes Merlimontois et des vacanciers.

> Le calvaire des marins

Abîmé par le vent, l'air marin et les embruns, le calvaire des marins, symbole du patrimoine historique communal, a été remis en état.

Dans un premier temps, il a été nettoyé et poncé, puis remis en peinture, selon une couleur choisie ayant fait l'objet de plusieurs concertations.

> Limitation des accès au bois du communal

Le contexte

Début mai, un incendie a ravagé plus d'un hectare de végétation protégée dans le bois du communal. Etant données les caractéristiques du terrain (zone naturelle, terrain accidenté), l'accès pour les pompiers a été difficile. Malgré tout, l'incendie a été maîtrisé, mais l'écosystème en a souffert.

L'action municipale

Afin de limiter les risques d'incendie et de préserver notre environnement naturel, un arrêté municipal interdit, jusqu'au 30 septembre, l'accès à ces espaces privés communaux, au nord et au sud, en dehors des sentiers balisés.
(Lien vers les sentiers balisés de la commune, page 27).

L'accès à ces espaces fait l'objet de visites sur le terrain avec les pompiers, les gendarmes, l'ONF, les élus, les agents, mais aussi de réunions afin d'établir définitivement un plan d'accès adapté.

Merlimont EN CÔTE D'OPALE
CHARME — AUTHENTICITÉ — ESPACE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Pas-de-Calais · Arrondissement de Montreuil-sur-mer · Canton d'Étaples sur-mer

PORTANT RESTRICTIONS DES ACCES ET ACTIVITES DANS LES BOIS ET FORETS POUR LA PREVENTION DU RISQUE INCENDIES

Article 1 : A partir de ce jour et ce jusqu'au 30 septembre 2025, l'accès du public est temporairement interdit dans les bois et espaces dunaires privés communaux nord et sud, en dehors des sentiers balisés, sauf exceptions mentionnées à l'article 2.
Sont concernés : l'accès, la circulation, le stationnement et la présence des personnes et des véhicules, avec ou sans moteur.

significative sur la végétation, générant une augmentation de la vulnérabilité au risque d'incendie de forêt ;
Considérant qu'en application de l'article L 131-6 du code forestier, il convient de prescrire toute mesure de nature à assurer la protection des incendies de forêt ;
Considérant la nécessité d'assurer la sécurité du public en restreignant l'accès au massif forestier ;
Sur proposition du directeur général des services de la mairie,

ARRETE

Article 1 : A partir de ce jour et ce jusqu'au 30 septembre 2025, l'accès du public est temporairement interdit dans les bois et espaces dunaires privés communaux nord et sud, en dehors des sentiers balisés, sauf exceptions mentionnées à l'article 2.
Sont concernés : l'accès, la circulation, le stationnement et la présence des personnes et des véhicules, avec ou sans moteur.
Article 2 : Exceptions
Sont exclus de la présente interdiction :
- Les gestionnaires des sites.
- Les services de prévention, de sécurité, de protection et de service public,
- L'exploitation forestière, les travaux sylvicoles des professionnels et particuliers, et les travaux de génie civil autorisés (l'accès se fera sous leur responsabilité propre),

Article 3 : Toute infraction aux dispositions précitées sera punie des peines prévues par le code de l'environnement et le code pénal, sans préjudice des dommages et intérêts pouvant être demandés.
Le présent arrêté sera publié et affiché réglementairement au lieu et place habituels en mairie.
Article 4 : Madame le Directeur Général des Services, Madame le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Merlimont, la Police Municipale, Monsieur le responsable des services techniques et tous les agents assermentés de la ville, Mesdames et Messieurs les officiers de police judiciaire, le directeur départemental d'incendie et de secours, le directeur de l'agence territoriale de l'Office Nationale des Forêts, le directeur du service de l'Office Français de la Biodiversité, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à MERLIMONT, le 23 mai 2025.
Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS,
Maire de MERLIMONT.

Article 2 : Exceptions
Sont exclus de la présente interdiction :
- Les gestionnaires des sites.
- Les services de prévention, de sécurité, de protection et de service public,
- L'exploitation forestière, les travaux sylvicoles des professionnels et particuliers, et les travaux de génie civil autorisés (l'accès se fera sous leur responsabilité propre),

> Végétalisation du nouveau cimetière

Les aménagements au nouveau cimetière se poursuivent.
Ainsi, au niveau du jardin du Souvenir, du columbarium et de certaines allées, les cailloux seront remplacés par des plantations de graminées et de trèfles.

Un accès pour les personnes à mobilité réduite va également être mis en place.

De plus, des panneaux d'information sur le tri sélectif ont été posés dans les deux cimetières. Pour le respect des lieux, il est important de faire le tri dans vos déchets, car chaque geste compte !



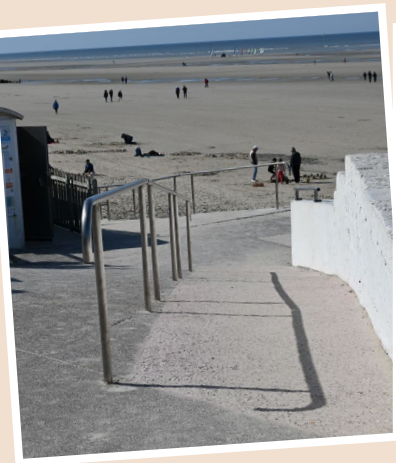
> Front de mer : études en cours et améliorations pour 2025

Comme annoncé dans le précédent numéro du magazine "Aime ma ville", le projet de requalification du front de mer suit son cours.

Le bureau d'études recruté par la CA2BM pour élaborer un nouveau schéma de défense contre la mer poursuit ses travaux. Les premiers résultats seront présentés aux élus communautaires et municipaux avant la saison estivale. Dans l'attente de ces travaux, la CA2BM a sollicité les services de l'État afin de réaliser un rechargement en sable du haut de la plage chaque année jusqu'en 2035.

Concernant la digue promenade, qui relève de la compétence municipale, le cahier des charges de maîtrise d'œuvre est finalisé. La commune va procéder au recrutement d'un bureau d'études qui concevra un projet similaire à celui réalisé sur la partie nord de la digue, en prenant en compte les travaux de défense contre la mer et les attentes des usagers.

Pour la saison 2025, les services municipaux ont procédé à quelques travaux d'amélioration et d'embellissement.









> Des descentes facilitées

Deux nouveaux accès à la plage ont été aménagés pour améliorer la sécurité et le confort des usagers.

Le premier se situe au sud de la digue. Le cheminement, autrefois sableux, qui longe le club nautique a été doté de platelage en bois afin de faciliter l'accès à la plage via la descente du club nautique. Des main-courantes le long de la descente à bateaux ont été installées afin de sécuriser cet accès pour les piétons.

Le second se situe au niveau du poste de secours. Une descente en béton antidérapant a été créée et des main-courantes ont été posées jusqu'à la plage, dans le but d'en sécuriser l'accès.

> Un coup de neuf au mobilier urbain

La partie nord de la digue promenade a été aménagée en 2014/2015 avec du mobilier urbain en bois, créant ainsi un espace convivial et naturel pour les visiteurs.

Bien que ce mobilier soit spécialement conçu pour résister aux conditions extérieures, l'exposition prolongée aux intempéries et aux rayons UV avait progressivement terni son aspect d'origine.

Les services municipaux ont ainsi entrepris au printemps une opération de rénovation complète. Cette intervention a consisté en un dégrisement de l'ensemble des équipements : bancs, platelage au sol et jardinières. Cette technique permet d'éliminer la couche superficielle altérée du bois. Ce travail lui permet de retrouver sa couleur et son éclat d'origine.

Grâce à cette remise en état soignée, cette portion de la digue garde tout son charme.

> Des sanitaires automatiques installés dès cet automne

Traditionnellement, les sanitaires publics de la digue promenade sont fermés chaque année dès les premiers froids hivernaux. Cette mesure vise à protéger les installations des risques de gel qui pourraient les endommager. Cette fermeture saisonnière prive toutefois les promeneurs de commodités.

Pour répondre à cette problématique et offrir un service public continu tout au long de l'année, la Municipalité a décidé de remplacer le bloc sanitaire traditionnel situé à l'extrémité de l'avenue de Champagne par un bloc sanitaire automatique similaire à celui déjà installé derrière la Chapelle.

Grâce à ses systèmes de protection antigel et à sa gestion automatisée, celui-ci restera opérationnel pendant les périodes de grand froid.

> L'heure de la retraite a sonné



Après plus de 40 années au service de Merlimont, Rose Treunet profite depuis début mai d'une retraite bien méritée. C'est le 1er août 1983 que Rose a intégré l'équipe d'agents municipaux comme dactylographe. Au fil des années, elle a évolué dans diverses fonctions pour finalement accéder au poste de responsable des Affaires Générales. Durant toute cette période, Rose a mis son expertise, son dynamisme et son attachement sincère à la commune au profit des habitants de Merlimont.

Rose s'est distinguée par son professionnalisme, son investissement personnel et ses qualités humaines exceptionnelles, ce qui lui a valu l'affection de tous. Toujours disponible pour aider, partager son expérience ou offrir un mot bienveillant, elle a marqué chacune de ses rencontres.

Une grand merci à Rose Treunet à qui nous souhaitons une excellente retraite !

> Deux nouveaux agents dans la commune au service des Merlimontois

Christophe Navet



Depuis début mai, Christophe Navet occupe ses nouvelles fonctions de Responsable des Ressources Humaines au sein de la Municipalité. Il a été recruté en remplacement de David Blandin.

Il a débuté sa carrière professionnelle dans le secteur privé. Il a ensuite intégré la fonction publique où il a exercé tant dans le domaine des ressources humaines que dans celui des finances publiques.

Aujourd'hui à Merlimont, Christophe consacre son temps de travail à l'organisation des conseils municipaux en lien avec les élus et à la gestion des 47 agents présents à l'année et des saisonniers. Il gère les carrières, les payes, le recrutement et il est toujours disponible pour recevoir les agents qui le souhaitent !

Juliette Cuvillier



Suite au départ de Rose Treunet, Julie Dorot a pris la responsabilité du service des Affaires Générales.

Un nouvel agent d'accueil a donc été recruté début mai, Juliette Cuvillier.
Juliette se charge de l'accueil physique et téléphonique, de la gestion du courrier et effectue de nombreuses tâches administratives pour les différents services.

Avant d'intégrer la commune, Juliette a été très polyvalente. Passionnée d'artisanat, elle évoluait dans le domaine de la rénovation et de la décoration intérieure. Sportive dans l'âme, particulièrement en volley-ball, elle a également travaillé dans l'événementiel sportif.

Revenue définitivement dans la région, elle souhaite s'y installer durablement et s'investir pour les habitants de Merlimont.

Bienvenue à eux deux, nous leur souhaitons de réussir dans leurs missions au service de Merlimont !

> Des saisonniers pour veiller à votre cadre de vie, à votre sécurité et pour encadrer le centre de loisirs



Comme chaque année, afin de faire face à l'afflux de visiteurs durant la saison, la Municipalité a recruté plusieurs saisonniers, principalement au sein du Service Technique et du service Animations.
Ainsi, entre le 1er avril et le 30 septembre, ce sont 27 saisonniers qui vont prêter main forte au personnel en poste sur diverses missions :

- La propreté publique, les espaces verts, l'installation des manifestations
- L'animation de notre centre de loisirs

Un agent de surveillance de la voie publique est également présent en renfort pour la saison.



> Inauguration du Village Club Miléade à Merlimont



En mars dernier, le Village Club Miléade Le Touquet-Merlimont a présenté le résultat de la rénovation complète du domaine, après plusieurs mois de travaux. Implanté depuis les années 60 sur la commune, Merlimont est très fière d'avoir contribué à la réalisation de ce beau projet. Encore un grand merci à Julien Faucher Président du groupe Miléade et son équipe de direction, mais aussi Monsieur Jean-Jacques Robin, ancien Directeur du village vacances, qui est parti à la retraite. La ville souhaite la bienvenue à son successeur Jean-Jacques

La totalité du site est désormais ouverte, non seulement aux visiteurs occasionnels qui désirent passer leurs vacances dans notre belle station, mais aussi aux locaux. En effet, le centre de vacances s'est doté d'un espace bien-être, dont quelques services sont ouverts aux extérieurs. Vous pouvez ainsi profiter du sauna et du hammam, avant un soin du visage ou du corps, en duo ou en solo ! Des prestations spécifiques sont également prévues pour les enfants et les ados.

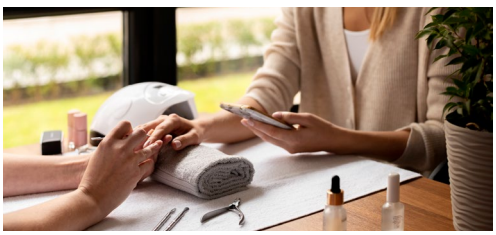


Depuis quelques mois, des consultations d'avocat sont possibles à Merlimont. Célia Leborgne, avocate au barreau de Boulogne-sur-Mer a ouvert son cabinet. La jeune femme souhaite avant tout pouvoir proposer un service de proximité aux habitants de la commune où elle a grandi.

Célia exerce dans le domaine du droit privé, particulièrement en droit des personnes (succession, adoption, séparation, liquidation de patrimoine...) et en contentieux civil général (problèmes avec des travaux, des achats ou ventes, voisinage....). La consultation dure environ une heure, durant laquelle vous exposez votre problème. Maître Leborgne vous accompagne ensuite dans la gestion de la procédure (aide juridictionnelle ou convention d'honoraires) et œuvre pour résoudre le différent.

>>> Sur RDV du lundi au vendredi au 06 49 17 26 66 - 117 rue Auguste Biblocq

> Une professionnelle de l'onglerie s'installe à Merlimont



Depuis quelques mois, Pauline Droulez a posé ses valises et son entreprise "Pau'z d'ongles" à Merlimont pour sublimer vos ongles.
La jeune femme effectue ses prestations à domicile sur la commune et aux alentours. Elle propose différentes techniques : les capsules américaines, le gel, le semi-permanent et le nail art.
Vous pouvez voir ses créations sur les réseaux sociaux : @Pauzdongles

>>> Sur RDV au 06 28 78 68 25.

> Des séances de réflexologie directement chez vous



Lydie Bourdon s'est installée comme réflexologue à domicile le 1er juin.
Ex-éducatrice sportive, elle a choisi de se reconvertir vers une approche holistique du bien-être.
Elle propose des séances de réflexologie pour aider ses patients à améliorer leur sommeil et à traiter diverses pathologies liées au stress, en utilisant la technique du "toucher doux". Lydie se forme continuellement pour perfectionner ses pratiques et envisage de proposer des ateliers collectifs prochainement. Elle intervient actuellement à domicile sur Merlimont et ses environs.

>>> Sur RDV au 07 59 50 07 69
60€/séance (prise en charge mutuelle possible)

> Une nouvelle pratique bien-être : le yoga du rire

Le yoga du rire, créé en 1995, est une pratique qui consiste à rire volontairement sans raison particulière.
Cette discipline offre de multiples bienfaits : elle réduit le stress, améliore l'humeur et renforce le système immunitaire.
Elle favorise également la confiance en soi, la relaxation et améliore la communication.
Nadine Lardé a récemment lancé son autoentreprise. Elle propose cette activité à Merlimont et souhaite l'étendre à différentes structures locales.



>>> Contact : 07 80 09 04 69

> Un nouveau mini-golf qui sort de l'ordinaire



Goolfy propose un parcours de mini-golf de 18 trous unique en son genre, accessible à tous. Plongé dans l'obscurité, ce parcours dévoile des décors fluorescents dans une ambiance jungle envoûtante, peuplée d'animaux aux couleurs éclatantes.

Installé dans l'ancien local d'Arthur Bonnet (face à la gendarmerie), Monsieur Blanchart accueille aussi bien les particuliers que les groupes. Que ce soit pour un anniversaire original pour vos enfants, une sortie entre amis, ou un événement pour votre association ou entreprise, différentes prestations sur mesure sont proposées pour répondre à tous vos besoins. Enfin, un van Combi vintage, spécialement aménagé, propose une petite restauration sur place pour compléter cette expérience ludique et conviviale.

Hors vacances scolaires, Goolfy est ouvert le mercredi et le dimanche de 10h à 20h, le vendredi de 16h à 21h et le samedi de 10h à 21h. Pendant les vacances ouverture 7j/7 de 10h à 21h.

>>> 487, Rue Auguste Biblocq - 06 95 31 79 28

> AMS Automobiles reprend l'activité du garage de Merlimont



Fermé depuis quelques mois, l'ancien garage "Merlimont Automobiles" a rouvert ses portes le 1er avril sous une nouvelle enseigne : "AMS Automobiles", franchisée Auto Primo.

Styphen Collignon, épaulé par deux salariés, propose désormais tous types de réparations automobiles, toutes marques confondues. Entretien courant, révision, changement de pneus, mécanique moteur... le moindre problème technique trouve sa solution dans cet atelier.
En complément de l'activité de réparation, Styphen Collignon a également développé un service de dépôt-vente de véhicules d'occasion, offrant ainsi une gamme complète de services aux automobilistes de la région.

>>> **RDV conseillé au 03 21 94 40 40.** Du lundi au vendredi 8h30-12h30/13h30-18h, samedi de 9h à 12h.

> ALDI : un nouveau magasin plus grand et plus vert



Le magasin ALDI a rouvert ses portes après quelques mois de travaux. L'ancien bâtiment a été démoli pour laisser place à une construction plus moderne et plus respectueuse de l'environnement avec un système de récupération de chaleur, des panneaux photovoltaïques et des pavés drainants sur le parking.

Le nouveau magasin est plus fonctionnel et plus accueillant, avec une superficie de 984 m² contre 740 m² avant les travaux et une gamme de produits identique. Le point relais "looker", situé sur le parking, est remis en place.

>>> Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h, le dimanche de 8h30 à 12h30 - 72 rue Auguste Biblocq.

Vous vous installez à Merlimont ? Présentez-vous pour que l'on parle de vous !
Rendez-vous à l'accueil de la mairie.

L'investissement des bénévoles des associations merlimontoises contribue à maintenir le dynamisme de la ville. Voici un retour en images de quelques manifestations associatives.

Les sportifs de Merlimont s'illustrent en compéttition

> Des graines de championnes à la Team BDT



Léane Raymond



Livia Clément



Éva Villena et coach Christophe

Formée à la Team BDT, Léane Raymond s'est à nouveau illustrée à plusieurs reprises cette année en kick-boxing avec deux titres de championne régionale, deux de championne de France et un titre de championne du monde. En septembre, elle disputera les championnats d'Europe en Italie.

A seulement 11 ans, la jeune Lyvia Clément suit les traces de son aînée.

Elle a décroché un titre de championne régionale et a remporté un Open international ainsi qu'une coupe de France.

Les seniors s'illustrent également avec Eva Villena qui possède le même palmarès avec un titre en plus de vice-championne de France. Nous leur adressons toutes nos félicitations !

> Du sable de Merlimont aux podiums internationaux : l'épopée Valentin André

On ne le présente plus, Valentin André, originaire de Merlimont continue de briller au plus haut niveau sportif. Il a débuté l'athlétisme à Merlimont au sein de l'ancienne association des coureurs et cyclistes de Merlimont (ACCM) avant d'intégrer le TAC puis le club de Meaux qui évolue en 1ère division.

Depuis 2022, Valentin André est sélectionné en équipe de France de duathlon. Cette année encore il a franchi les étapes en décrochant une place de vice-champion de France, lui permettant de participer aux championnats d'Europe où il se classe 7e. Etant dans le top 10, les Championnats du Monde se sont ouverts à lui. Ils se sont déroulés le 21 juin à Pontevedra en Espagne sur un format de deux fois 5 km de course à pieds avant et après les 30 km en vélo. Valentin André décroche une honorable 10e place au classement.

De retour d'Espagne, il reprend le chemin des entraînements pour la 5e et dernière manche du championnat de France de duathlon fin août afin d'établir le classement national des clubs. A l'automne, il participera au cross de Marseille, puis à celui de la Tour Eiffel avant d'enchaîner à Nice en janvier 2026.

Son objectif : battre son record ! Bravo à lui pour ses performances et bonne chance pour la suite !



Valentin André

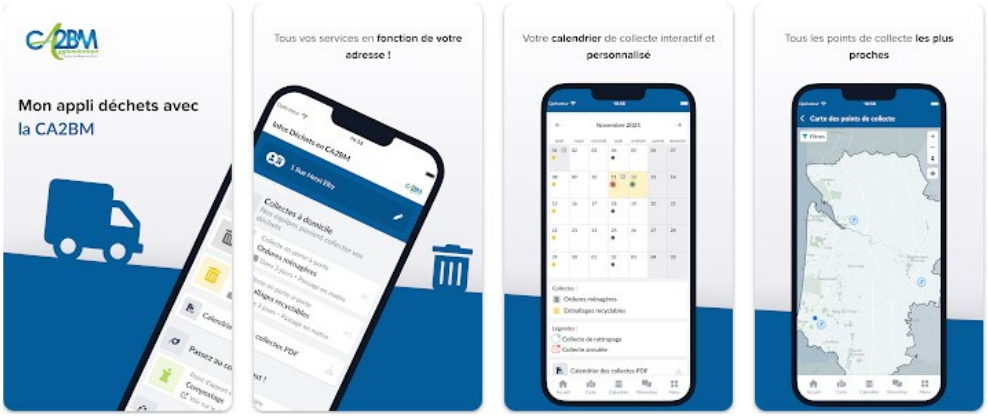
Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois (CA2BM) exerce des compétences qui influent directement sur votre quotidien.

> Une nouvelle application pour votre gestion des déchets

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois continue sur sa lancée en matière d'innovation et lance officiellement son application sur le tri et la valorisation des déchets à destination de tous les usagers du territoire.

Depuis le 12 avril, l'application Infos Déchets en CA2BM est disponible en téléchargement sur smartphones et tablettes.





Cette application vous permet de :

- D'être informé des jours de passage de collectes chez vous grâce à la géolocalisation ou juste en renseignant votre adresse postale
- De consultez votre calendrier de collecte personnalisé

> Une aide pour l'acquisition d'un vélo électrique

Engagée dans une démarche de transition écologique, la CA2BM souhaite encourager l'utilisation du vélo à assistance électrique comme alternative de mobilité durable, contribuant à la réduction de l'empreinte carbone de notre territoire.
Elle souhaite faciliter l'accès à ses habitants en proposant une aide financière à l'achat et soutient ainsi la transition énergétique à travers un dispositif concret et adapté aux besoins des citoyens.

Cette aide est de 200 € et peut monter à 250 € si le vélo est acheté chez un vendeur du territoire de la CA2BM.

Pour en bénéficier, vous devez :

- Effectuer l'achat du vélo entre le 1er juillet 2025 et le 30 juin 2026.
- Etre résident principal sur l'une des 46 communes de la CA2BM
- Etre âgé d'au moins 16 ans au moment de la demande

Le dossier de demande d'aide est disponible sur le site Internet de la CA2BM : https://www.ca2bm.fr/service-au-public/transports/aide-a-lachat-dun-velo-a-assistance-electrique-1



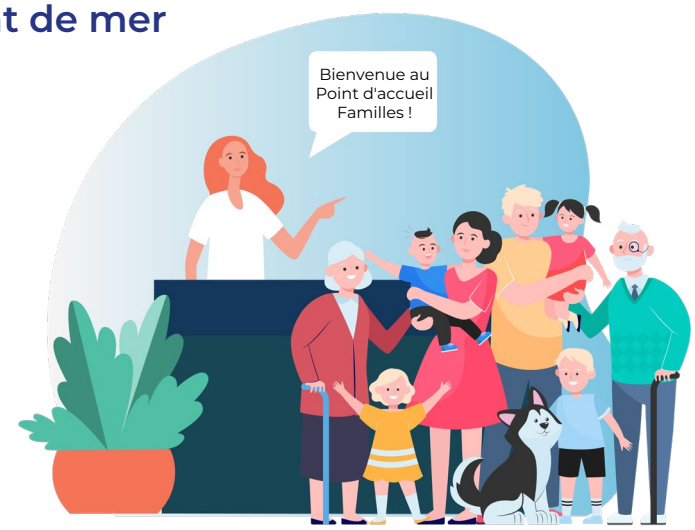
> Nouveau : Point Info Familles sur le front de mer

A partir du 30 juin, le service Animations s'installe sur le front de mer près du poste de secours pour mieux vous informer et vous accompagner.

Ce nouvel équipement est composé de deux espaces :

- **Point Accueil Familles** (14h-17h30, 7j/7) : consultez le programme d'animations et inscrivez-vous aux activités en remontant de la plage.
- **Bibliothèque de Plage** : ouverte les lundis, mercredis et vendredis (14h30-18h) et les week-ends (15h-18h). Activités manuelles pour enfants proposées.

Le matin, les inscriptions aux activités se déroulent à l'étage du bureau d'informations touristiques (9h-12h30).





> Le marché gourmand du lundi s'agrandit

Depuis plusieurs années, chaque lundi soir estival, nous vous proposons un marché gourmand, convivial et festif, de 17h à 22h. Afin de pouvoir répondre à une demande croissante des artisans partenaires, le périmètre du marché est étendu en accord avec les commerçants qui restent ouverts toute la saison. Le marché gourmand s'étalera donc sur une partie de l'avenue de la Plage et sur les rues Fernoux et Rouffilange. Davantage de tables et de bancs seront installés par les Services Techniques pour que vous puissiez profiter de la soirée.

Les arrêtés de stationnement et de circulation temporaires sont affichés et disponibles sur le site internet de la ville.

Ces marchés gourmands seront agrémentés d'un pot de bienvenue à 18h15 suivi de deux concerts. Venez nombreux !

CINEMA *de plein air*

UN P'TIT TRUC EN PLUS

Mercredi 23 juillet - 21h30

COMME DES BETES

Mercredi 13 août - 21h30

Place de la Chapelle



Lundi 14 juillet

Journée et soirée festives !

Sur la digue et la plage

Pour toute la famille !

Gratuit

9 h : Petit-déjeuner découverte de l'Orion - RDV Front de Mer

10h - 12h : Tournois sportifs sur la plage par équipes

10h - 18h : Marché gourmand sur la digue

12h - 14h : Pique-nique du 14 juillet

15h-15h30 : Danse en ligne avec l'association Country Line Dancer

16h - 17h30 : Animation musicale «Que du Vinyl»

17h30 : Conception d'une fresque de beach'art

19h : Cérémonie du 14 juillet en présence des Anciens Combattants et les Jeunes du SNU

RETRAITE AUX FLAMBEAUX
21h30
Départ place de la Chapelle
arrêt au Front de mer
2€ le flambeau

FEU D'ARTIFICE
23h
Front de mer

SOIRÉE DISCOTHÈQUE
23h30
place de la Chapelle



Explorez Merlimont au naturel !

Profitez d'une balade en famille sur nos sentiers nature

Essayez nos parcours d'orientation. 4 sont disponibles selon les âges.

Retrouvez l'intégralité du programme d'animation en mairie, au bureau d'informations touristiques et au point d'accueil familles. Vous pouvez également le télécharger ici



Merlimont EN CÔTE D'OPALE
CHARME — AUTHENTICITÉ — ESPACE

LA COMPLICE

COURSE NATURE

En solo ou en duo, osez relever le défi !



PARCOURS
5, 10 ET 15 KM

8€/PERS EN SOLO
12€ POUR DUOS ET RELAIS
+ 2€ SI INSCRIPTION SUR PLACE

COURSES ENFANTS
→ Dès 16h
Gratuit

2 AOÛT 2025
MERLIMONT

Départ 18h30

21h30 → Concert des Funky Ducks

www.merlimont.fr Merlimont en Côte d'Opale

Scan me

Merlimont EN CÔTE D'OPALE
CHARME — AUTHENTICITÉ — ESPACE

Le tremplin des TALENTS

2ème édition

Samedi 4 octobre 2025